



PERIODES D'INSCRIPTIONS 2021-2022

Modalités d'inscription :

La prise de rendez-vous est obligatoire pour une première inscription. Les documents sont à télécharger sur le site de la Maison des Associations. Ils seront valables durant toute l'année scolaire. Pour effectuer votre réservation, vous avez la possibilité de nous joindre par téléphone ou par mail aux périodes indiquées ci-dessous sans vous déplacer.

PENSEZ à constituer le dossier de votre enfant bien avant le début des vacances scolaires afin de pouvoir réserver sa place dans les temps !

Période des mercredis du 8 septembre au 20 octobre 2021 :

Inscription à partir du **mardi 31 août 2021** de 9h00 à 17h30 (vous pouvez bien sûr inscrire votre enfant les jours suivants s'il reste de la place). Le programme sera mis en ligne sur le site de la Maison des associations le mardi suivant et vous sera également envoyé par mail.

Période des Vacances de Toussaint du lundi 25 octobre au vendredi 5 novembre 2021 :

Inscription à partir du **mardi 12 octobre 2021** de 9h00 à 17h30 pour constituer les nouveaux dossiers. Le programme sera mis en ligne sur le site de la Maison des associations le mardi suivant et vous sera également envoyé par mail.

Période des mercredis du 10 novembre au 15 décembre 2021 :

Inscription à partir du **mardi 19 octobre 2021** de 9h00 à 17h30 (vous pouvez bien sûr inscrire votre enfant les jours suivants s'il reste de la place). Le programme sera mis en ligne sur le site de la Maison des associations le mardi suivant et vous sera également envoyé par mail.

Période des mercredis du 5 janvier au 2 février 2022 :

Inscription à partir du **mardi 14 décembre 2021** de 9h00 à 17h30 (vous pouvez bien sûr inscrire votre enfant les jours suivants s'il reste de la place). Le programme sera mis en ligne sur le site de la Maison des associations le mardi suivant et vous sera également envoyé par mail.

Période des Vacances d'hiver du lundi 7 février au vendredi 18 février 2022 :

Inscription à partir du **mardi 25 janvier 2022** de 9h00 à 17h30 (vous pouvez bien sûr inscrire votre enfant les jours suivants s'il reste de la place). Le programme sera mis en ligne sur le site de la Maison des associations le mardi suivant et vous sera également envoyé par mail.

Période des mercredis du 23 février au 6 avril 2022 :

Inscription à partir du **mardi 1er février 2022** de 9h00 à 17h30 (vous pouvez bien sûr inscrire votre enfant les jours suivants s'il reste de la place). Le programme sera mis en ligne sur le site de la Maison des associations le mardi suivant et vous sera également envoyé par mail.

Période des Vacances de Pâques du lundi 11 avril au vendredi 22 avril 2022 :

Inscription à partir du **mardi 29 mars 2022** de 9h00 à 17h30 (vous pouvez bien sûr inscrire votre enfant les jours suivants s'il reste de la place). Le programme sera mis en ligne sur le site de la Maison des associations le mardi suivant et vous sera également envoyé par mail.

Période des mercredis du 27 avril au 29 juin 2022 :

Inscription à partir du **mardi 6 avril 2022** de 9h00 à 17h30 (vous pouvez bien sûr inscrire votre enfant les jours suivants s'il reste de la place). Le programme sera mis en ligne sur le site de la Maison des associations le mardi suivant et vous sera également envoyé par mail.

Période des Vacances de juillet du mercredi 6 juillet au vendredi 29 juillet 2022 :

Inscription à partir du **mardi 7 juin 2022** de 9h00 à 17h30 (vous pouvez bien sûr inscrire votre enfant les jours suivants s'il reste de la place). Le programme sera mis en ligne sur le site de la Maison des associations la dernière semaine de juin et vous sera également envoyé par mail.

RAPPEL : L'accueil de loisirs de Crisolles sera fermé sur la période des vacances de Noël 2021 et du mois d'août 2022.